

Vos questions / nos réponses

dépendance aux machines à sous

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/10/2011 07:17

bonjour ,
je désire me faire refuser l'entrée des casinos ; comment faire ?
merci pour votre réponse

Mise en ligne le 06/10/2011

Bonjour,

Etant donné que vous habitez en région parisienne, vous n'avez pas de courrier à adresser. Vous devez prendre rendez-vous au Service central des courses et jeux, en téléphonant au 01 82 24 60 56. Vous serez alors convoqué pour signer la lettre d'interdiction, valable au moins 3 ans, et qui durera au delà si vous ne faites pas de demande afin de la lever.

Si vous désirez obtenir d'autres informations, ou bien aborder votre problème de dépendance, sachez que notre service téléphonique est joignable au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Des écouteurs peuvent vous informer, vous soutenir, ou encore vous orienter vers des structures d'aide, suivant votre demande.

Cordialement.
